



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // AVRIL 2014 // N° 78 //

REFLETS DE VERT



vert st denis

Au centre sur la photo, lors du conseil municipal du 4 avril, pour l'investiture du maire et des adjoints, Éric Bareille, le maire, est entouré de ses adjoints. De gauche à droite : Rachid Benyachou, Jeanine Trinquescostes-Dupriez, Maria Boisanté, Marie-Odile Marciset, Robert Lebrun, Jean-Marc Mellièrre, Martine Amrane et Isa Topaloglu.





COMMÉMORATION

19 mars 1962

Mercredi 19 mars, devant la plaque commémorative, à proximité du lycée Sonia-Delaunay, les maires de Cesson et de Vert-Saint-Denis, le député, Olivier Faure, les élus, les représentants de la Fnaca, des anciens combattants et des habitants, se sont retrouvés pour commémorer la Journée nationale du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Au cours de cette 52^e cérémonie une remise de décorations a été faite par le président de la Fnaca, Claude Génart, et le secrétaire, Jacques Crespin, qui ont remis : la médaille du Combattant à Jean-Marie Deschodt, Raymond Jobert, Robert Lebrun, Paul Moussinet et Michel Pigatto, ainsi que la médaille de la Reconnaissance de la nation à René Voepppe et Ignace Zanni (de gauche à droite sur la photo ci-contre).



EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

La Grande Lessive® 2014

« J'ai rêvé de... », tel était le thème de l'invitation lancée pour l'édition 2014 d'après le concept de la plasticienne Joëlle Gonthier. Ce sont 56 productions qui ont été réalisées par les élèves (40 enfants et 12 adultes) de l'école intercommunale de dessin et 4 enfants fréquentant la bibliothèque. Les œuvres plastiques ont été accrochées, le temps d'une journée, le long de la coursive du centre culturel Gérard-Philippe, place Condorcet.



TRAVAUX

Pose de 6 caméras de vidéo-protection

Les chantiers de génie civil pour l'installation de six nouvelles caméras s'achèvent. Cette partie de travaux est destinée à la réalisation des tranchées et à la pose des fourreaux, qui accueilleront le câblage nécessaire à partir de la fin mars. Après une période de test qui débutera vers la mi-avril, les caméras seront définitivement opérationnelles à partir du mois de mai. Deux caméras sont installées au niveau de la place Condorcet. Une caméra installée au Centre commercial du Bois-Vert, deux caméras positionnées vers le Centre commercial de Grand-Village (une côté mairie et une sur le parking arrière du Centre commercial et une caméra sera installée à l'intersection du clos du Louvre et de la rue Jean-Vilar, vers l'entrée du collège.





Le deuxième tour des élections municipales a eu lieu le 30 mars dernier et la liste « Unis pour Vert-Saint-Denis » que je conduisais est arrivée en tête des suffrages. Ce résultat conforte les actions que nous avons menées pendant les années précédentes.

La période des élections municipales est toujours un moment fort où s'expriment les opinions locales. Elles précisent leurs volontés, leurs différences, leurs sensibilités, leurs critiques aussi, parfois de manière exagérée. Nous n'avons pas la prétention d'être parfaits et nous avons conscience que des progrès restent à faire dans certains domaines. L'écoute reste notre priorité et certains messages ont été entendus. Aujourd'hui, nous avons été élus sur la base d'un programme ambitieux et réaliste, il s'inscrit dans le prolongement du mandat précédent. Nous continuerons à être à l'écoute et à travailler dans l'intérêt des Verdionysiens tout en respectant les engagements de notre programme. Nous mettrons toute notre énergie et notre détermination au service de notre commune et de ses habitants. Avec mon équipe, c'est avec honneur que nous continuerons à représenter Vert-Saint-Denis et à œuvrer pour l'ensemble des Verdionysiens. L'ensemble de la liste se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Éric BAREILLE,
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE :

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES :

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h

facebook mairievertsaintdenis



TEMPS FORTS	PAGE 2
ÉDITO	PAGE 3
BRÈVES	PAGE 4
PROJET DE VILLE	PAGE 5
DOSSIER - BUDGET	PAGES 6 ET 7
VIE SPORTIVE	PAGE 8
AGENDA	PAGE 9
LIRE ET JOUER	PAGE 10
BRÈVES	PAGE 11
ANNONCES	PAGE 12

ENFANCE

Un atelier du pain à Pasteur

Pour réaliser du pain il faut de la farine, de l'eau, du sel..., rien de plus facile ! C'est ce que disent les enfants de l'accueil pré- et post-scolaire à Pasteur où, durant le mois de mars, ils ont malaxé les ingrédients. Les doigts pleins de pâte, les enfants ont façonné leur boule de pain sous l'œil amusé de leurs copains ! Et pour diversifier, la recette du « pain traditionnel » sera agrémentée, au besoin, de noix, olives, pépites de chocolat... et prendra différentes formes : pain au lait, pain au beurre, croissant. Une activité appréciée qui sera proposée régulièrement.



L'accueil de Louise-Michel dépoussière ses livres...

Un mardi par mois, un petit groupe d'enfants se rend à la bibliothèque pour choisir des livres. La bibliothèque et l'accueil de Louise-Michel travaillent aujourd'hui ensemble pour répondre à l'envie des enfants de pouvoir lire sur leur structure. Ainsi un coin lecture vient d'être ré-aménagé et de nouveaux ouvrages font leur « entrée » et sont renouvelés un fois par mois.



Un atelier de pâtisseries à l'accueil de Louise-Michel

On dit que le goût vient en cuisinant, alors pour faire découvrir de nouveaux goûts aux enfants, il est préférable qu'ils cuisinent eux-mêmes. Durant le mois de janvier les enfants ont concocté de délicieuses galettes des rois. Et pour annoncer les vacances de février, un atelier crêpes à pris place le dernier jour d'école.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus se mettent au travail !

Trois réunions ont déjà eu lieu les vendredis 10, 31 janvier et 7 mars 2014. Ces réunions, encadrées par Amandine et David, ont permis aux jeunes élus de lister les projets, validés par leur élu Florent Dupriez, et ainsi commencer leur rédaction dans trois commissions : environnement, loisirs et culture et solidarité (*nous reviendrons en détail sur ces projets dans le prochain numéro*). Hormis leur investissement naissant dans ces projets, les jeunes élus ont collaboré avec le service Communication de la ville, pour la réalisation d'une bannière qui sera l'identité graphique du CME. De plus, toujours dans la même démarche de reconnaissance, mercredi 12 mars, quinze jeunes élus ont effectué une visite de la mairie. Les enfants se sont présentés, ils ont rencontré et échangé avec le personnel présent ce jour-là. Un moment apprécié par les « enfants » et le personnel.



COMITÉ DE JUMELAGE ESPAGNE

Dîner dansant

Cette année encore, la soirée dansante organisée par le Comité de jumelage Espagne, le 8 mars, a eu un énorme succès. Comme de coutume, Éric Bareille, le maire, était présent et a prononcé quelques mots pour remercier les membres bénévoles du comité. Au total 140 personnes se sont retrouvées au gymnase Jean-Rostand dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La sangria, appréciée de tous, était au rendez-vous et a ensuite fait place à la danse. La paëlla préparée par un nouveau traiteur a été très appréciée. Le comité tient à remercier la municipalité et les services municipaux (techniques et restauration) pour leur précieuse collaboration, sans oublier les nombreux bénévoles du comité. Rendez-vous l'année prochaine !

COMMERCE LOCAL

Bienvenue à la pharmacie Manantsara

Le Centre commercial de Grand-Village accueille, depuis début mars, une nouvelle pharmacie, dirigée par José Andreas Manantsara (docteur en pharmacie, diplôme universitaire d'orthèse et de prothèses externes, de maintien à domicile et de pharmacie clinique), ainsi que par Christelle Pillefer, préparatrice. Pharmacie Manantsara, place du Grand-Village, le lundi de 14 h 30 à 20 heures, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 20 heures et le samedi de 8 h 30 à 19 h 30. Téléphone / Fax : 01 64 19 55 35.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES : Zoé Bordron, 16 février - Diogo Carvalho, 22 février - Karl Schmit, 24 février - Lilia Sylvanise, 28 février - Lovely Ettien, 2 mars - Sarah Pereira De Freitas, 5 mars - Assile El Mimouni, 16 mars - Diane Ollivier, 22 mars.

DÉCÈS : Roland Delaux, 14 février - Michel Boudet, 6 mars - Robert Letang, 17 mars.

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

LES ENFANTS DISPOSENT D'UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS QUI SERA EN APPLICATION DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Après les différentes étapes de concertation autour des rythmes scolaires, la proposition d'emploi du temps retenue et ayant remportée la majorité des suffrages (voir n° 75 de janvier 2014) a été adressée à l'Inspection académique pour validation. La notification officielle de la directrice académique des services de l'Éducation nationale valide donc l'emploi du temps, présenté ci-dessous, qui entrera en application dans toutes les écoles de la commune à partir de septembre 2014.

L'élaboration du PEDT (Projet éducatif de territoire) se poursuit, ainsi que l'organisation, avec la communauté éducative, des activités proposées pendant les TAP (Temps d'activités périscolaires). Nous continuerons de vous informer dans nos colonnes au fur et à mesure de l'avancée de ce projet éducatif de territoire.

EMPLOI DU TEMPS SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h	APPS	APPS	APPS	APPS	APPS
8h30	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h	temps scolaire 3h15	temps scolaire 3h15
11h45	ARS 2h	ARS 2h	11h30	ARS 2h	ARS 2h
13h45	temps scolaire 2h	temps scolaire 2h	Accueil de Loisirs (repas inclus)	temps scolaire 2h	temps scolaire 2h
15h45	TAP 1h	TAP 1h		TAP 1h	
16h45	APPS	APPS	18h	APPS	APPS
19h			Accueil du soir		



ARS : animation de restauration scolaire.
 TAP : temps d'activités périscolaires.
 APPS : accueils pré- et post-scolaires, (de 7 heures à 8 h 30 et de 16 h 45 à 19 heures, sauf vendredi de 15 h 45 à 19 heures).

Appel à bénévoles

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les journées d'enseignement se termineront les lundis, mardis et jeudis à 15 h 45 et seront suivies d'une heure de Temps d'activités périscolaires (TAP). Afin de diversifier les activités proposées aux élèves, nous sommes à la recherche de personnes pouvant intervenir occasionnellement et bénévolement. Ces personnes seront toujours accompagnées d'un animateur de la ville, seul responsable des enfants présents. Si vous disposez de temps libre et que vous souhaitez transmettre vos connaissances, et/ou partager une activité vous êtes les bienvenus ! Exemple d'activités : sciences et techniques, arts-plastiques, informatique, théâtre, danse, chant, jardinage, couture, jeux de société, lecture, conte, cuisine, etc. Pour plus de renseignements : 01 64 10 59 17 ou 01 64 10 59 16.

RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE 2014

La commune recherche 20 animateurs de loisirs, à raison de trois heures par semaine, pour conduire des activités pédagogiques pendant les périodes scolaires. Ainsi qu'un(e) responsable/adjoint(e) périscolaire de site (emploi à temps complet à compter de septembre 2014). Détail des annonces sur le site de la ville : www.vert-saint-denis.fr, rubrique Vivre, puis offres d'emploi. Pour tout renseignement, contacter monsieur Oulabsir, responsable du service Réussite éducative et Jeunesse au 01 64 10 51 71.

UN BUDGET COMMUNAL DE CONTINUITÉ, MAÎTRISÉ ET RAISONNÉ

APRÈS LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 27 JANVIER OÙ LES GRANDES LIGNES DU BUDGET À VENIR ONT ÉTÉ ÉNONCÉES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI, LUNDI 10 MARS, POUR VOTER CETTE FOIS-CI LE BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE

Un budget qui s'inscrit dans un contexte particulier où la commune doit faire face à de nouvelles dépenses de fonctionnement, liées à la prise en compte de la réforme des rythmes scolaires et, en même temps, à une baisse importante des dotations de l'État. C'est malgré tout un budget équilibré qui a été voté, sans augmentation des taux communaux, avec une continuité des actions déjà engagées et un maintien de la qualité du service public.

FISCALITÉ LOCALE : DES TAUX INCHANGÉS DEPUIS 2009

Le Code général des impôts prévoit que les conseils municipaux votent chaque année les taux des taxes relevant de leurs compétences. Les impôts directs locaux comprennent 3 taxes principales : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties. Conformément aux annonces faites lors du débat d'orientation budgétaire 2014, il est proposé, pour la 5^e année consécutive, de ne pas augmenter la pression sur les ménages verdoyoniens et de maintenir les mêmes taux que ceux appliqués depuis 2009, pour les trois taxes directes locales.

Taux de la taxe d'habitation : 16,46 %.

Taxe sur le foncier bâti : 26,69 %.

Taxe sur le foncier non bâti : 76,49 %.

LE TAUX DE L'IMPOSITION LOCALE RESTE LE MÊME, POURTANT L'IMPÔT À PAYER AUGMENTE LÉGÈREMENT MALGRÉ TOUT, POURQUOI ?

Le montant de la taxe d'habitation à payer correspond au produit entre le taux de la taxe d'habitation, fixé dans le budget annuel des départements et des communes, et la valeur locative cadastrale. Cette valeur locative est fixée par les services du cadastre qui déterminent le prix correspondant au loyer annuel que rapporterait un logement s'il était loué au jour de la taxation et à la spécificité du logement. Chaque année, l'État transmet aux collectivités territoriales le total des bases prévu, et il n'est pas rare que cette valeur, non définie par la commune, augmente. Le contribuable est donc imposé sur une estimation des revenus annuels qu'il pourrait tirer de la location du bien immobilier dont il a l'usage ou la propriété. La valeur locative ainsi définie constitue la base «brute» d'imposition de la taxe d'habitation. De cette base «brute» doivent être déduits les éventuels abattements, visant notamment à tenir compte des charges de famille, afin de déterminer la base «nette» sur laquelle s'appliqueront les taux d'impôt votés par chaque niveau de collectivité.

ZOOM SUR QUELQUES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Parmi les travaux d'investissements prévus et estimés globalement à un peu plus de 2,5 M d'euros, une poursuite de l'effort sur les

quartiers notamment en matière de voirie et de sécurité routière sera déployée, avec des travaux pour la mise en place du système de vidéo-protection. Il est prévu aussi l'achat d'un terrain pour agrandir le cimetière et lancer les études nécessaires à son extension. Des travaux sont également programmés pour l'aménagement des bâtiments scolaires et périscolaires. En 2014, la poursuite de la modernisation des services publics verra la fin du déploiement du portail familles (paiement et inscription en ligne), de la mise en place du nouveau marché de téléphonie numérique associé à la fibre, et d'un nouveau système d'impression en réseau tout cela pour gagner en efficacité et dégager des économies.

TRAVAUX À ORIENTATION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La 2^e tranche des travaux de réhabilitation thermique des huisseries de l'Hôtel de Ville, les travaux d'entretien et d'amélioration du chauffage et la poursuite des travaux de renouvellement des points lumineux, liés au marché à performance énergétique de l'éclairage public, permettront des économies énergétiques.

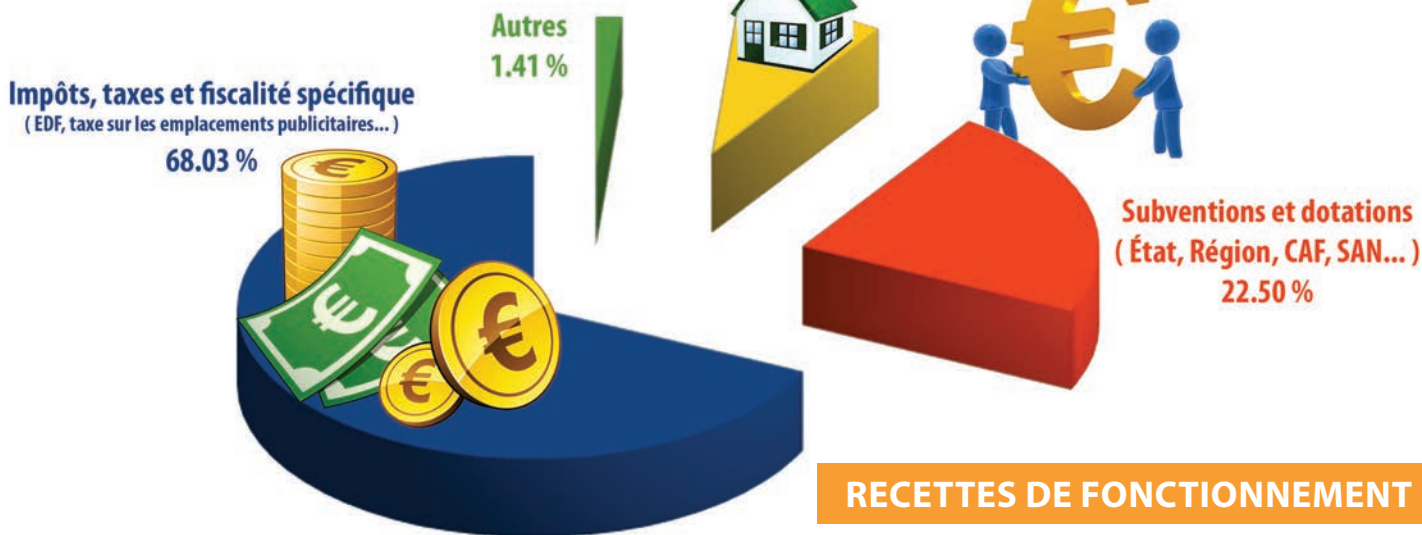
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Ces travaux sont habituellement discutés et priorisés au cours des réunions des comités de quartier. Une partie est prévue sur le budget primitif. Les travaux d'aménagement de voirie prévus dans le cadre du schéma pluriannuel de voirie ciblaient une dizaine d'opérations qui devraient être réalisées entre 2013 et 2017. Pour 2014, dans le cadre du budget primitif, la réfection des trottoirs rue du Plat-d'Étain est programmée ainsi que la sécurisation de la sortie des nouvelles habitations rue des Roches. Une somme supplémentaire est prévue aussi pour compléter le montant de l'enveloppe nécessaire à l'installation des six caméras de vidéo-protection.

FIN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

La ville s'adapte et adopte aussi les nouvelles technologies pour améliorer l'accueil et les services aux habitants, notamment avec des actions de formation à destination du personnel et l'arrivée de bornes interactives en mairie, un meilleur suivi des réponses au courrier, la mise en place du parapheur électronique ainsi qu'un logiciel de gestion des incidents techniques. 2014, verra la finalisation de la mise en place du logiciel enfance-jeunesse et du portail famille. Le raccordement de tous les services municipaux à la fibre optique concernant les réseaux informatiques et de téléphonie afin de réduire dès le printemps 2014 le nombre d'abonnements.

Produit des services 8.06 %
(restauration scolaire, accueils de loisirs, crèche...)



Les travaux d'installation des six caméras de vidéo-protection se terminent. Elles seront opérationnelles en mai.



Les travaux de renouvellement des points lumineux liés au marché à performance énergétique de l'éclairage public se poursuivent.

LE BUDGET PRIMITIF 2014 S'ÉQUILIBRE À 10 333 583,67 € EN FONCTIONNEMENT ET À 2 631 120,70 € EN INVESTISSEMENT

LE BUDGET 2014 EN QUELQUES CHIFFRES CLEFS

- ⇒ **762 718,68 €** c'est le produit des services rendus (restauration scolaire, accueil de loisirs, crèche, locations salles), soit 8,06 % du budget global de fonctionnement.
- ⇒ **22 483,00 €** de subventions aux écoles de la commune.
- ⇒ **1 419 044 €** pour l'entretien du patrimoine et des espaces publics.
- ⇒ **43 400,00 €** de subventions au CCAS (Centre communal d'action sociale) et au syndicat pour le Foyer de personnes âgées de Livry. Au total, 66 300 € sont consacrés aux actions à caractère social.
- ⇒ **1 063 760 €** de subventions de fonctionnement aux associations et de participations aux Syndicats intercommunaux des sports et de la culture (SIS et SIC) et aux animations locales.
- ⇒ **37** associations locales ont déposé un dossier complet et reçoivent une subvention.
- ⇒ **100 000 €** sont versés au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

SÉNART BASKET-BALL

Bienvenue aux basketteuses

Le parcours en coupe de France des seniors féminines avec en 16^e de finale, le match contre Hainaut - Saint-Amand, espoir de la ligue 1 féminine, a montré que, sur Sénart, le basket féminin peut offrir de beaux moments de sport, de convivialité et d'échanges. Le basket féminin doit prendre une place encore plus prépondérante sur le territoire. Dans leur projet sportif commun de développer le basket féminin sur le territoire, Sénart basket-ball et Plessis-Savigny s'associent pour ouvrir leurs portes à toutes les filles qui souhaiteraient s'initier au basket ; aux lieux, dates et horaires indiqués sur le site Internet du club. Pour celles qui ont déjà joué, elles seront accueillies aux mêmes lieux, dates et horaires pour préparer les saisons prochaines avec pour objectif de cibler le haut du tableau départemental, régional, voire plus haut. L'ambition pour Sénart basket-ball et Plessis-Savigny est de proposer pour les féminines une pratique allant de la découverte du basket jusqu'au plus haut niveau de compétition. Ces entraînements et initiations au basket seront dirigés par des entraîneurs diplômés des deux clubs. N'attendez pas la rentrée de septembre pour faire essayer gratuitement à votre enfant le basket le samedi de 9 heures à 10 heures au gymnase Jean-Vilar, place de la Fontaine-Ronde, à Vert-Saint-Denis. Contact : 06 12 30 80 61.

Courriel : secretariat@senartbasketball.com / Site : www.senartbasketball.com



FORCE ATHLÉTIQUE

Championnat de France Elite

Le samedi 8 mars, à Moissac, Nina Le Blevenec a remporté la médaille de bronze au championnat de France Elite de Force athlétique en réalisant une performance de niveau national chez les Elites et de niveau international dans sa classe Master pour un total à 317,5 kg avec un squat à 115 kg, un développé couché à 60 kg, un soulevé de terre à 142,5 kg.

RETRAITE SPORTIVE DU BALORY

Les randonnées d'avril

Mercredi 9 avril : Perthes-en-Gâtinais / Départ parking du cimetière.
 Mercredi 16 avril : Carrefour du Coq / Départ La Faisanderie P 108.
 Mercredi 23 avril : Pouilly-le-fort / Départ Maison d'école.
 Mercredi 30 avril : Épine-foreuse / Départ D115 / P 834.
 Rendez-vous place des Aulnes, Vert-Saint-Denis, à 8 h 50 pour le co-voiturage. En cas d'alerte météo non levée le mardi soir, la randonnée est annulée. Chaussures adaptées indispensables.
 Contacts : rsb.elb@gmail.com
 Site : http://rsbalory.pagesperso-orange.fr



Pendant les vacances scolaires
Mardi 15 Avril 17h30 à 18h30
Judi 17 Avril 17h30 à 18h30

COV FORME & VITALITE

Propose à vos enfants (de 4 ans à 15 ans) des stages de

Salle d'activité Gymnase Colette Besson Cesson



Dispensé par SANDRINE
 06.75.06.77.18

Nombre de places limité à 20 enfants

Tarif 5€ la séance

Renseignements et Inscriptions :
 Sandrine 06.75.06.77.18 Educateur
 Christine 06.81.07.80.18 Présidente de section



MARATHON DE SÉNART

Le rendez-vous sportif du 1^{er} mai

La 15^e édition du Marathon de Sénart, traversera toutes les communes de l'agglomération sous les encouragements des habitants de Sénart. Le départ est prévu à 9 h 30 place de la Mairie, à Tigery. L'arrivée prévue des premiers coureurs à 11 h 50 au stade Alain-Mimoun, à Combs-la-Ville, et jusqu'à 15 h 30 pour les retardataires... L'heure de passage des coureurs à Vert-Saint-Denis est prévue entre 10 h 45 et 12 h 30 devant la mairie et entre 10 h 50 et 12 h 45 à Pouilly-le-Fort. Comme chaque année, avant le passage des coureurs, une caravane publicitaire composée de véhicules d'organisation et de véhicules des partenaires du marathon parcourent les 42,195 km afin d'annoncer l'arrivée prochaine des coureurs. Attention aux soucis de circulation, pensez à prendre vos dispositions ce jour-là. Toutes les infos et les résultats sur www.marathon-senart.com



50% DE CONFORT
 30% DE HYDRATATION
 20% DE SÉCURITÉ
 100% DE PLAISIR

1^{er} mai
 marathon-senart.com

TELEX

LA SALAMANDRE FAIT SON SHOW

En partenariat avec la MLC, le service Jeunesse organise un spectacle, le samedi 7 juin, à la Ferme des Arts. Au programme des shows de danseurs et de chanteurs « Leslie, Alexandre, Beni, Collorz Family ... » avec une surprise pour clôturer le spectacle. Si vous êtes intéressés pour participer à ce spectacle soit sur le plan de l'organisation ou en tant qu'artiste, venez vous renseigner à La Salamandre : 01 64 41 69 20.

VIE MUNICIPALE

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Jean-Pierre Guérin
Mairie de Vert-Saint-Denis.
Samedi 5 avril de 10 h 30 à 12 h.
Samedi 3 mai de 10 h 30 à 12 h.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 4 avril, à 20 h 30, salle du Conseil (élection du maire et des adjoints).

Lundi 14 avril, à 20 h 30, (délégations, mise en place des commissions et désignation des membres dans les organismes extérieurs).

COMMÉMORATION DU JOUR DU SOUVENIR

Dimanche 27 avril, à 11 h 30, au monument aux morts.

LUOTHÈQUE

Soirée jeux entre adultes, vendredi 4 avril, de 20 h à minuit.

BIBLIOTHÈQUE

Tout le mois d'avril le Japon et sa littérature sont à l'honneur.

Mercredi 2 avril, à 15 h 30.
Des histoires plein mon chapeau spécial Japon (à partir de 4 ans)*

Mercredi 16 avril, à 10 h 30.
Petites histoires au Pays du Soleil Levant. Contes japonais pour enfants à partir de 3 ans par Pascal-Mitsuru Guéran*.

*(entrée gratuite mais inscription préalable obligatoire).
Renseignements au 01 64 10 83 95.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE SÉNART

Exposition du 1^{er} au 27 avril.
Les traces de l'Homme vues de l'espace.
Du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h, accès libre. Renseignements au :
01 64 10 53 95 ou à
maison-environnement@san-senart.fr

CONGÉS SCOLAIRES

du 12 au 27 avril.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES ANCIENS

Réunion, tous les mardis, salle des Solidarités, 2, rue Pasteur.
Renseignements : 01 64 10 59 23.

Mercredi 9 avril : sortie au théâtre Mogador (*la Belle et la Bête*).

Jeudi 17 avril : après-midi loto au club.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Inscriptions et renseignements :
Martine Charlier 01 60 63 44 25 ou
charlier.martine13@gmail.com

Mardi 8 avril
Sortie à Milly-la-Forêt.
Visite de la maison de Jean-Cocteau et de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples.
Départ 13 h, place des Aulnes.

Mardi 29 avril, 13 h 30, salle Irène-Lézine.
Conférence de Bruno Streiff
« Rome et le cinéma ».

VERT-SAINT-DENIS / CESSON ACCUEIL

Mme Saulnier 01 60 63 21 57

Mardi 1^{er} avril : les légendes de la chanson française au Mas du Mée-sur-Seine.

Mardi 9 avril : visite du château de Champs-sur-Marne.

CHŒUR DE FEMMES CHANTEVERT DE CESSON / VERT-SAINT-DENIS

Liliane Sossa au 06 07 59 90 44

Dimanche 6 avril, à 15 h, église de Vert-Saint-Denis, concert de Schubert à Stravinsky.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE

Renseignements au 01 64 19 38 23
ou sic.csn.vsd@gmail.com

L'atelier de Grumberg
Par la Cie du Théâtre du Damier
Samedi 12 avril, à 20 h 30, à la Ferme des Arts.
Théâtre tout public.
Tarif à 5 et 10 euros.

MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Renseignements au 01 60 63 32 93 ou sur : <http://www.mlchouillon.com>

Café philo avec l'Institut des pratiques philosophiques : la Cité idéale.
Vendredi 4 avril, à 20 h 30.
Débat relatif à la citation d'Auroville : « Peut-on imaginer une cité dont le but serait de donner à tous les hommes l'exemple de l'unité humaine quasi parfaite sans religion, sans nationalité et sans politique ? »
Entrée libre.

Talent crochet - en partenariat avec les « Ré Acteurs »

Samedi 5 avril, à 20 h 30, à la Citrouille (MLC).
Venez encourager les musiciens, les danseurs, les artistes en tous genres, qui se présenteront face à un jury déchaîné. Tarifs : denrées non périssables (ces produits seront transmis aux Restos du cœur !).

Spectacle danse orientale Dayret el Yahah

Vendredi 11 et samedi 12 avril.
Salle de spectacle Le Mas (Mée-sur-Seine). Un grand spectacle qui met à l'honneur la musique et la danse égyptienne. Tarifs : 10 € adhérents - 13 € non-adhérents.

Brocante radio amateur

Samedi 12 avril, de 10 h à 17 h, à la MLC. La section Radio amateur organise une bourse d'échanges. Entrée libre.

Convention Durandal

Samedi 12 au dimanche 13 avril.
Nuit blanche, de 14 h à 18 h, à la MLC. Convention multi-jeux.
Tarifs week-end : 2 € adhérents - 5 € non-adhérents.

Événement Forum Jeune - Théâtre Forum

Lundi 14 avril, de 14 h à 16 h.
Vendredi 18 avril, de 14 h à 16 h.
Mardi 22 avril, de 14 h à 16 h.
Soirée de restitution : vendredi 23 avril, de 19 h à 21 h, à la Citrouille (MLC). Espace de débat citoyen créé pour et par les jeunes du territoire. Entrée libre.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

HAND-BALL

Soirée sponsors, samedi 5 avril, à partir de 19 h, hall du complexe Sonia-Delaunay.

STAGES SPORTIFS

Du 14 au 18 avril.
Renseignements au 01 60 63 72 22 ou par courriel :
coordinateur.ajoint@sisports.fr

LA SÉLECTION POUR LE PRIX DE L'ASSOCIATION « UN LIVRE UNE COMMUNE »

Bérénice 34-44 d'Isabelle Stibbe

La Comédie-française avant et pendant l'Occupation.

Un homme effacé d'Alexandre Postel

Un professeur d'université accusé d'avoir téléchargé sur son ordinateur des images provenant d'un réseau pédophile...

Le voyage de Daniel Ascher

Être la petite-nièce d'un auteur de romans d'aventures qui révèle des secrets de famille.

Station Rome de Vincent Pietri

Roman âpre au langage tour à tour cru et poétique sur la vie d'un SDF.

Tango tranquille de Verona Hanf

La rencontre improbable entre deux êtres que tout sépare : l'âge, le statut social, la culture, la couleur de la peau... Tout, sauf une grande solitude.

La Fabrique du monde de Sophie Van Linden

Les rêves d'une ouvrière chinoise de dix-sept ans.



Tous ces livres et ces jeux sont disponibles dans certains commerces et à la bibliothèque et à la ludothèque (place Condorcet), avec inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 83 95 (bibliothèque) et 01 60 63 65 76 (ludothèque).

TICKET TO RIDE (NEDERLAND)

Jeu édité par Days of Wonder, pour 2 à 5 joueurs.

À partir de 8 ans.

Le plus célèbre des jeux de train où vous tentez de connecter des villes entre elles. Cette version ajoute un nouveau principe : les jetons péage !

Voici Nederland. À l'image de leur capitale Amsterdam, surnommée la Venise du Nord, les Pays-Bas sont traversés par d'innombrables cours d'eau, enjambés par de nombreux ponts à péage qu'il vous faudra franchir pour établir votre réseau ferroviaire. Ne perdez pas trop de temps à admirer le paysage, car cela pourrait vous coûter cher ! Cette extension demande de posséder le jeu de base pour être jouée..



SHRIMP

Jeu édité par Asmodee, pour 2 à 6 joueurs.

À partir de 7 ans.

Shrimp (qui veut dire crevette en anglais) est un jeu d'observation de rapidité, pour 2 à 6 cuisiniers. Vous êtes un jeune cuisinier amateur de crevettes et devez en ramener un maximum pour préparer votre célèbre plat de crevettes. Observez les cartes Crevettes réparties dans trois plats. Dès que vous repérez au moins un critère commun entre les crevettes posées, criez-le et jetez-vous sur le pot de mayonnaise pour remporter toutes les cartes !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS, AVAIENT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES : LES ÉLECTEURS DEVAIENT CHOISIR LEURS CONSEILLERS MUNICIPAUX MAIS AUSSI CEUX QUI SIÉGERONT AU SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION DE SÉNART (LE SAN)



La ville compte 5 484 électeurs inscrits et cinq bureaux de vote. Le taux de participation au 1^{er} tour était de 57,93 % soit un taux d'abstention de 42,07 %. Le taux de participation était sensiblement en hausse au second tour avec 59,06 % et une abstention de 40,94 %. Quatre listes étaient présentes au 1^{er} tour et trois au second tour. Le conseil municipal compte 29 conseillers municipaux.

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

- ENSEMBLE POUR AGIR AUTREMENT (LDVD)* : Catherine GUILCHER = 26,94 %.
- POUR NOUS C'EST VERT-SAINT-DENIS (LDVG)* : Jérôme DUMOULIN = 15,40 %.
- VERT-SAINT-DENIS CAP 2020 ENSEMBLE (LDVD)* : Didier EUDE = 24,75 %.
- UNIS POUR VERT-SAINT-DENIS (LUG)* : Éric BAREILLE = 32,91 %.

RÉSULTATS DU 2^E TOUR

- ENSEMBLE POUR AGIR AUTREMENT (LDVD)* : Catherine GUILCHER = 36,02 %.
- VERT-SAINT-DENIS CAP 2020 ENSEMBLE (LDVD)* : Didier EUDE = 22,75 %.
- UNIS POUR VERT-SAINT-DENIS (LUG)* : Éric BAREILLE = 41,23 %.



La liste « Unis pour Vert-Saint-Denis » conduite par Éric Bareille, le maire sortant, est donc élue et obtient 21 sièges au conseil municipal et 4 représentants au Comité syndical du SAN de Sénart. La liste conduite par Catherine Guilcher obtient 5 sièges au conseil municipal et 1 représentant au Comité syndical du SAN de Sénart. La liste conduite par Didier Eude obtient 3 sièges au conseil municipal. Les résultats en détails par bureau de vote sont visibles sur le site Internet de la ville : www.vert-saint-denis.fr.

* LDVD : liste divers droite - LDVG : liste divers gauche - LUG : liste union gauche (source Ministère de l'intérieur).

Vous trouverez dans le prochain numéro (n° 79 de mai) la liste complète des élus et leurs délégations, ainsi que le trombinoscope du nouveau conseil municipal.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Articles de référence : L.123-6, R.123-7 et R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles.

Chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du conseil d'administration du CCAS, dont le maire est président de droit. Ce conseil est constitué à parité égale d'élus municipaux et de membres de la société civile, dans une proportion de 8 minimum et 16 maximum, en plus du maire. À Vert-Saint-Denis, il y a 6 membres nommés et 6 membres élus.

Parmi les membres nommés, la loi prescrit une représentation de quatre catégories d'associations au sein du conseil d'administration du C.C.A.S :

- associations de retraités et de personnes âgées ;
- associations de personnes handicapées ;
- associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- union départementale des associations familiales.

Les candidatures devront parvenir à monsieur le Maire au plus tard le : 30 avril 2014.

SORTIE DE PRINTEMPS !

Le service des Solidarités organise une sortie d'une journée pour les personnes à partir de 65 ans, le jeudi 15 mai 2014. Au programme de cette sortie : visite du château d'Anet et de la basilique royale, déjeuner sur place dans la salle des archives de la chapelle royale, en Eure-et-Loir (28). La date limite d'inscription est le 30 avril auprès du CCAS, aux heures d'ouverture (le nombre de places est limité). Prix tout compris pour la journée 53 €.

LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE

vert st denis



Dès **60 ans**

**Cholestérol, hypertension artérielle, diabète...
Si on en parlait sérieusement ?**

Une conférence ludique et interactive animée par une diététicienne diplômée

MARDI 29 AVRIL 2014 à 14h30 ANNEXE MAIRIE

Renseignements et inscriptions auprès du service des solidarités **01 64 10 59 25** Nombre de places limité !

Les traces de l'Homme vues de l'espace

entrée libre



L'exposition de photos qui fera changer votre regard sur la Terre...

du 1^{er} au 27 avril



Maison de l'Environnement de Sénart
La Futaie - Bois de Bréviande - RD 346 - Vert-Saint-Denis
du mardi au dimanche de 14h à 18h

+ d'infos sur senart.com



CHASSE AUX OEUFS de PÂQUES*

avec aussi des animations...

pour les enfants de 3 à 10 ans

Dimanche 20 avril 2014

à la Ferme des Arts

et au Clos Pasteur (à Pouilly-le-Fort)

de 10 h à 12 h

* Pensez à venir avec un petit panier...



Service Réussite éducative
01 64 10 59 17

FORUM Jeune

(THEATRE FORUM)
C'EST LE MOMENT DE L'OUVRIR !



LUNDI 14 AVRIL
14H-16H

VENDREDI 18 AVRIL
14H-16H

MARDI 22 AVRIL
14H-16H

MERCREDI 23 AVRIL
16H-18H

SOIREE FORUM :
MERCREDI 23 AVRIL : 19H-21H

A LA CITROUILLE MLC
35, RUE JANISSET SOEBER
77240 CESSON
ENTREE LIBRE - 0160633293

